



Construction de 12 Logements collectifs
95 Rue Lucien Galtier - 54410 - LANEUVEVILLE DEVANT NANCY

C.C.T.P. DCE
Lot 10 - PEINTURE
ind. 0 du 24/06/2026

Le Nid - 26 boulevard du 21ème RA - 54000 NANCY



Sommaire

10.1	BASE.....	p.4
10.1	PRESCRIPTIONS GENERALES - PEINTURE INTERIEURE.....	p.4
10.1.1	TRAVAUX DE PEINTURE.....	p.4
10.1.1.1	EXIGENCES REGLEMENTAIRES.....	p.4
10.1.1.2	CONSISTANCE DES TRAVAUX.....	p.4
10.1.1.3	EXIGENCES TECHNIQUES.....	p.4
10.1.1.3.1	OUVRAGES NON TRADITIONNELS.....	p.4
10.1.1.3.2	CONDITIONS D'APPLICATION.....	p.4
10.1.1.4	RECEPTION DES SUBJECTILES.....	p.4
10.1.1.5	IMPRESSIONS.....	p.4
10.1.1.6	SUJETIONS PARTICULIERES.....	p.5
10.1.1.6.1	ECHANTILLONAGE.....	p.5
10.1.1.6.2	SURFACES TEMOIN.....	p.5
10.1.1.6.3	RECHAMPISSAGES.....	p.5
10.1.1.6.4	PEINTURE APRES MISE EN JEU.....	p.5
10.1.1.6.5	PROTECTION DES OUVRAGES NON PEINTS.....	p.5
10.1.1.7	CHOIX DES MATERIAUX.....	p.5
10.1.1.8	ASPECT DE SURFACE.....	p.5
10.1.1.9	CONTROLE DES TRAVAUX.....	p.5
10.2	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES - PEINTURE INTERIEURE..	p.5
10.2.1	PEINTURE INTERIEURE EN PLAFOND.....	p.5
10.2.1.1	PEINTURE SUR PLAQUES DE PLATRE.....	p.5
10.2.1.2	PEINTURES SUR BETON BRUT (INTERIEUR).....	p.6
10.2.2	PEINTURE INTERIEURE SUR MURS.....	p.6
10.2.2.1	SUR PLAQUE DE PLATRE.....	p.6
10.2.3	PEINTURE SUR BOIS INTERIEUR.....	p.7
10.2.3.1	PEINTURE SUR BOIS PREPEINT : PORTES.....	p.7
10.2.3.2	PEINTURE SUR FINITIONS BOIS INTERIEURES.....	p.7
10.2.4	PEINTURE SUR CANALISATIONS INTERIEURES.....	p.8
10.2.4.1	PEINTURE SUR TUYAUX INTERIEURS.....	p.8
10.2.5	PEINTURE SUR METALLERIE EXTÉRIEURE.....	p.8
10.2.5.1	PEINTURE SUR SERRURERIE.....	p.8
10.2.6	TRAVAUX DE NETTOYAGE.....	p.8
10.2.6.1	NETTOYAGE DE MISE EN SERVICE.....	p.8
10.2	L10 - Remplacement sols souples par sols stratifié.....	p.9

**10.1 SUPPRESSION PEINTURE SUR FINITIONS BOIS
INTERIEURES..... p.9**

10.1 BASE

10.1 PRESCRIPTIONS GENERALES - PEINTURE INTERIEURE

10.1.1 TRAVAUX DE PEINTURE

10.1.1.1 EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Les travaux de peinture seront soumis aux exigences réglementaires des textes suivants, en vigueur à la date de remise des offres :

- Normes Françaises AFNOR.
- Documents Techniques Unifiés et plus particulièrement :
 - D.T.U. N° 59.1 - « Travaux de peinture des bâtiments ».
 - D.T.U. N° 59.2 – « Revêtements de plastique épais sur béton et enduits à base de liants hydrauliques ».
 - D.T.U. N° 59.3 – « Peinture de sols ».
 - D.T.U. N° 59.4 – « Mise en œuvre de papiers peints et de revêtements muraux ».
 - NF HD 1000 (P 93.500), Décembre 1988 « Echafaudages de service en éléments préfabriqués: matériaux, dimensions, charges de calcul et exigences de sécurité ».
 - NF P 93.502, Décembre 1988 « Echafaudages de service en éléments préfabriqués : exploitation des résultats ».
- Décisions ou recommandations du Groupe Permanent d'Etude des Marchés de Peinture, Vernis et produits connexes (GPEM.PV).

10.1.1.2 CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux de peinture comprennent :

- La reconnaissance des subjectiles.
- La fourniture des produits propres à l'exécution des travaux.
- La fourniture de l'outillage, du matériel d'exécution ainsi que les échelles et échafaudages nécessaires.
- La protection des surfaces non peintes par bâches, films plastiques ou tous autres moyens.
- La mise en peinture des surfaces de référence et des éprouvettes.
- L'application des produits de peinture.
- La qualité et l'aspect de finition, le degré de brillant, les coloris et les rechapissages prescrits.
- Le nettoyage des salissures occasionnées par l'intervention du peintre.

10.1.1.3 EXIGENCES TECHNIQUES

10.1.1.3.1 OUVRAGES NON TRADITIONNELS

Les systèmes de peinture non considérés comme ouvrages traditionnels devront obligatoirement faire l'objet d'un Avis Technique favorable délivré par le CSTB.

La fourniture et la mise en œuvre des différents composants des systèmes de peinture non traditionnels du projet seront rigoureusement conformes aux dispositions de cet Avis Technique.

10.1.1.3.2 CONDITIONS D'APPLICATION

L'Entrepreneur devra s'assurer que les processus et les produits définis au C.C.T.P. conviennent parfaitement aux subjectiles et à l'utilisation.

L'application des produits de peinture sera conforme aux spécifications d'emploi préconisés par le Fabricant choisi afin qu'il n'y ait pas d'incompatibilités entre les différents composants.

Les conditions d'hygrométrie et de température seront conformes aux prescriptions de l'alinéa précédent.

Si ces conditions ne peuvent être remplies, l'Entrepreneur assisté du Fournisseur des produits de peinture choisi par lui, proposera d'autres dispositions permettant le respect des clauses contractuelles, et seulement s'il avère impossible de réunir les conditions prévues initialement.

10.1.1.4 RECEPTION DES SUBJECTILES

Avant tout commencement d'exécution, l'Entrepreneur procédera à un examen des subjectiles pour vérification de leur conformité avec les prescriptions du C.D.C. et du D.T.U. N° 59.1.

Les réserves éventuelles seront consignées dans un procès-verbal établi contradictoirement avec l'Entrepreneur ayant exécuté le subjectile, sous l'arbitrage du Maître d'Œuvre qui décidera, éventuellement, des réfections à effectuer avant l'intervention de l'Entrepreneur du présent lot.

La réception des subjectiles sera alors prononcée et l'Entrepreneur ne sera plus admis à faire des réserves, sauf pour vices cachés, lesquels seront reconnus suivant la même procédure.

S'il n'a pas été procédé à cette réception, l'Entrepreneur sera considéré comme ayant accepté les subjectiles.

10.1.1.5 IMPRESSIONS

D'une façon générale, les impressions de peinture sur les menuiseries bois seront exécutées par l'Entrepreneur du présent lot.

L'Entrepreneur du présent lot se mettra en rapport avec l'Entrepreneur du lot "07 menuiserie bois intérieure" afin de procéder à l'impression des ouvrages en temps voulu, après vérification par le Maître d'Œuvre.

10.1.1.6 SUJETIONS PARTICULIERES

10.1.1.6.1 ECHANTILLONAGE

L'Entrepreneur devra préparer, à ses frais, et sur l'indication du Maître d'Œuvre, des échantillons en nombre suffisant qui permettent à ce dernier de fixer les teintes définitives.

10.1.1.6.2 SURFACES TEMOIN

Conformément aux prescriptions du D.T.U., l'Entrepreneur réalisera, à ses frais, autant de surfaces témoin que de groupes de travaux différents et de produits différents utilisés.

Les surfaces témoin seront réalisées dans les tons des échantillons choisis et seront conservées jusqu'à la réception des travaux.

10.1.1.6.3 RECHAMPISSAGES

Les rechamplissages nécessaires à l'exécution des travaux feront toujours partie intégrante du montant du marché.

10.1.1.6.4 PEINTURE APRES MISE EN JEU

Les raccords de peinture à effectuer après les mises en jeu seront toujours dûs par l'Entreprise jusqu'à réception, et compris dans la valeur des travaux.

10.1.1.6.5 PROTECTION DES OUVRAGES NON PEINTS

D'une façon générale, l'Entrepreneur devra prendre toutes les précautions qui s'imposent pour assurer la protection des surfaces qui pourraient être souillées par les produits qu'il met en œuvre (bâches et toiles, encollage des verres, bandes adhésives, vernis pelables, etc....)

10.1.1.7 CHOIX DES MATERIAUX

Les peintures, vernis et lasures en contact avec l'air intérieur des bâtiments seront choisis en fonction de leur impact sanitaire en respectant les données suivantes :

- Peintures acryliques sans solvant.
- Peintures bénéficiant d'un Ecolabel, classées A+

10.1.1.8 ASPECT DE SURFACE

En fin de chantier, l'entrepreneur devra la révision complète de tous ses ouvrages.

Des évaluations des surfaces peintes sont réalisées à l'aide de méthodes d'essai dérivées des spécifications normalisées pour les aspects de surfaces :

- Appréciation visuelle de la couleur par comparaison avec les échantillons transmis
- L'aspect du brillant spéculaire sera apprécié par le Maître d'Ouvrage et Maître d'Œuvre
- Le contrôle de l'état de finition demandé suivant la méthode décrite à l'article 8 du DTU 59.1

10.1.1.9 CONTROLE DES TRAVAUX

Un échantillon de chacun des produits dont l'emploi est envisagé devra être déposé par l'Entrepreneur à l'effet de permettre éventuellement les opérations de contrôle à la livraison ou en cas de contestation.

Le Maître d'Œuvre pourra ordonner, à l'improviste, en cours de travaux, le prélèvement d'échantillons et toutes opérations pour identification avec l'échantillon déposé.

Les frais afférents aux opérations de contrôle seront entièrement à la charge de l'Entreprise de Peinture.

10.2 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES - PEINTURE INTERIEURE

10.2.1 PEINTURE INTERIEURE EN PLAFOND

10.2.1.1 PEINTURE SUR PLAQUES DE PLATRE

TRAVAUX DE FINITION

La présente entreprise doit prévoir dans son offre la réalisation de tous les joints de calfeutrement et de rebouchement de trous avec des produits adaptés aux supports et aux types de finitions tels que :

- joint acrylique à peindre,
- enduit de rebouchage, etc.,

SUPPORTS : plafonds plâtre

Travaux préparatoires :

- égrenage, brossage,
- ratissage sur plaques de plâtre,
- ponçage,
- 1 sous-couche opacifiante.

Travaux de finition :

- couche intermédiaire de peinture aux résines acryliques COV < 5 g/l,
- révision

- une couche de finition de peinture aux copolymères acryliques COV < 5 g/l
- finition aspect mat

10.2.1.1.1 Finition: 2 couches acrylique lessivables finition mat - finition B

Mode de métré : m2

Localisation

LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T3
LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T2

10.2.1.1.2 Finition: 2 couches acrylique lessivables finition mat - finition B - application en extérieure

Mode de métré : m2

Localisation

LOGEMENTS COLLECTIFS / RDC / coursive extérieure
LOGEMENTS COLLECTIFS / R+1 / coursive extérieure
LOGEMENTS COLLECTIFS / R+2 / coursive extérieure

10.2.1.2 PEINTURES SUR BETON BRUT (INTERIEUR)

TRAVAUX DE FINITION

La présente entreprise doit prévoir dans son offre la réalisation de tous les joints de calfeutrement et de rebouchement de trous avec des produits adaptés aux supports et aux types de finitions tels que :

- joint acrylique à peindre,
- enduit de rebouchage, etc.,

SUPPORTS : plafonds plâtre

Travaux préparatoires :

- égrenage, brossage,
- enduit GS sur béton et enduit,
- ponçage,
- 1 sous-couche opacifiante.

Travaux de finition :

- couche intermédiaire de peinture aux résines acryliques COV < 5 g/l,
- révision
- une couche de finition de peinture aux copolymères acryliques COV < 5 g/l
- finition aspect mat

10.2.1.2.1 Peinture acrylique mat en plafond compris enduit pelliculaire sur support béton brut - finition B

Mode de métré : m2

Localisation

LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T3
LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T2

10.2.2 PEINTURE INTERIEURE SUR MURS

Compris : joint acrylique aux liaisons :- menuiseries extérieures (PVC, ALU, métal) / doublage- menuiseries bois intérieures (portes, trappes) / cloisons ou doublages

10.2.2.1 SUR PLAQUE DE PLATRE

TRAVAUX DE FINITION

La présente entreprise doit prévoir dans son offre la réalisation de tous les joints de calfeutrement et de rebouchement de trous avec des produits adaptés aux supports et aux types de finitions tels que :

- joint acrylique à peindre,
- enduit de rebouchage, etc., en périphérie des portes, châssis, dessus de plinthes bois, etc. (compris sujétions de fourniture et de finition très soignée).

SUPPORTS : doublage / cloison en plaques de plâtre

Travaux préparatoires :

- égrenage, brossage,
- ratissage sur plaques de plâtre,
- ponçage,
- 1 sous-couche opacifiante.

Travaux de finition :

- couche intermédiaire de peinture aux résines acryliques COV < 5 g/l,
- révision
- une couche de finition de peinture aux copolymères acryliques COV < 5 g/l
- finition aspect satiné

10.2.2.1.1 Peinture acrylique satinée sur plâtre - finition B

Mode de métré : m2

Localisation

LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T3
LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T2

10.2.3 PEINTURE SUR BOIS INTERIEUR

10.2.3.1 PEINTURE SUR BOIS PREPEINT : PORTES

PREPARATION :

Enduit ou mastic de rebouchage sur boiserie

- Controle et application soignée d'un enduit ou mastic de rebouchage (suivant support et finition recherchée),
 - à prévoir en reprises localisées pour rectifier les éventuels défauts des boiserie,
 - à prévoir pour le rebouchage de tous les points de fixation par clous et vis.
- Ponçage fin pour travaux de finition.

SUPPORT BOIS NU OU PREPEINT – FINITION PEINTURE :

Travaux préparatoires :

- brossage
- raccords d'impression ou 1 couche d'impression
- ponçage à sec
- rebouchage à l'enduit
- enduisage repassé à l'enduit.

Travaux de finition :

- 2 couches de peinture classe A+ selon norme iso 16000
- finition satinée.
- Coloris au choix du maître d'œuvre.

10.2.3.1.1 Finition : 2 couches de peinture acrylique satinée sur dormant des portes palières - dim 0,93x2,04

Mode de métré : U

Localisation

LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T3
LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T2

10.2.3.1.2 Finition : 2 couches de peinture acrylique satinée sur portes et huisseries des colonnes montantes

Mode de métré : m2

Localisation

LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 3 locaux colonnes montantes

10.2.3.2 PEINTURE SUR FINITIONS BOIS INTERIEURES

PREPARATION :

Enduit ou mastic de rebouchage sur boiserie

- Controle et application soignée d'un enduit ou mastic de rebouchage (suivant support et finition recherchée)
 - à prévoir en reprises localisées pour rectifier les éventuels défauts des boiserie,
 - à prévoir pour le rebouchage de tous les points de fixation par clous et vis.
- Ponçage fin pour travaux de finition.

SUPPORT BOIS NU OU PREPEINT – FINITION PEINTURE :

Travaux préparatoires :

- brossage
- raccords d'impression ou 1 couche d'impression
- ponçage à sec
- rebouchage à l'enduit
- enduisage repassé à l'enduit.

Travaux de finition :

- 2 couches de peinture classe A+ selon norme iso 16000
- finition satinée.
- Coloris au choix du maître d'œuvre.

10.2.3.2.1 Finition: 2 couches lisse acrylique d'aspect satiné sur tablettes de fenêtres bois

Mode de métré : m2

Localisation

LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T3
LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T2

10.2.3.2.2 Finition: 2 couches lisse acrylique d'aspect satiné sur finitions bois intérieures

Mode de métré : m2

Localisation

Ensemble des 12 logements

10.2.3.2.3 Finition: 2 couches lisse acrylique d'aspect satiné sur plinthes bois de 7cm de hauteur

Mode de métré : m2

Localisation

LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T3
LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T2**10.2.4 PEINTURE SUR CANALISATIONS INTERIEURES****10.2.4.1 PEINTURE SUR TUYAUX INTERIEURS****PREPARATION :**

- Dégraissage, dérochage.
- 1 couche primaire d'accrochage.

Finition courante :

- 2 couches de peinture laque.

Sur canalisations métal et PVC apparentes des lots PLOMBERIE - SANITAIRES et CHAUFFAGE.

10.2.4.1.1 2 couches acrylique pour alimentation eau, reseau chauffage, evacuation EU., gaines... - logs T2/T3

Mode de métré : ens

Localisation

Ensemble des 12 logements

10.2.5 PEINTURE SUR METALLERIE EXTÉRIEURE**10.2.5.1 PEINTURE SUR SERRURERIE**

Pour travaux de finition soignée , comprenant:

Préparations:

- nettoyage et dépoussiérage,
- Couches primaire antirouille en 2 couches type a.r.m. 130 de GAUTHIER ou similaire

Finition:

- 1 couche intermédiaire,
- 1 couche de finition

Application selon recommandations du fabricant.

Teinte au choix de l'Architecte

1 essai significatif sera soumis avant exécution

10.2.5.1.1 Peinture acrylique sur dauphin fonte diamètre 100

Mode de métré : ml

Localisation

LOGEMENTS COLLECTIFS / RDC / coursive extérieure

10.2.6 TRAVAUX DE NETTOYAGE**10.2.6.1 NETTOYAGE DE MISE EN SERVICE**

Nettoyage général et soigné de tous les locaux A LA FIN DU CHANTIER : sols , peintures , appareils sanitaires , accessoires , menuiseries , vitrages , meubles etc

SOLS :

Quelque soit la nature du sol, les travaux de nettoyage comprendront :

- Balayage et enlèvement des déchets restant encore après le nettoyage de tous les autres corps d'état
- Grattage de tous les matériaux adhérents (plâtre, ciment, mastic, peinture, etc...)

Ces travaux se poursuivront par :

- Sols en grès.
Lavage au savon mou.
Détachage.
Rinçage parfait à l'eau claire compris plinthes
- Sols plastiques .:
Lavage,
détachage,
rinçage compris plinthe
- Sols escaliers :
Lavage au savon mou.
Détachage.
Rinçage parfait à l'eau claire compris plinthes

REVETEMENT VERTICAUX :

- Sur murs, poutres, portes, vernis, peinture, revêtements, :
- réfection complète des tâches en évitant les traces de reprise.
 - dépeussierage complet

APPAREILS SANITAIRES :

- Grattage avec précautions de tous les matériaux adhérents (plâtre, ciment, mastic, peinture etc..)
- Lavage et détachage avec produit n'attaquant pas l'émail.
- Rinçage parfait à l'eau claire et essuyage.
- La robinetterie après nettoyage devra fonctionner normalement.

APPAREILS ELECTRIQUES :

- Grattage avec précautions de tous les matériaux adhérents (plâtre, ciment, mastic, peinture etc..)
- Lavage et détachage avec produit n'attaquant pas l'émail.
- Rinçage parfait à l'eau claire et essuyage.

MOBILIERS ET PORTES INTERIEURES :

- dépeussierage complet
- Grattage avec précautions de tous les matériaux adhérents (plâtre, ciment, mastic, peinture etc..)
- Lavage et détachage avec produit n'attaquant pas le bois ou le stratifié
- Rinçage parfait à l'eau claire et essuyage.

QUINCAILLERIE :

L'ensemble des quincailleries et plus spécialement les pènes, serrures et crémones seront nettoyés, grattés, afin d'obtenir un fonctionnement normal.

Tout l'appareillage en métal poli et chromé les éléments chromés :

- les poignées de portes, béquilles, crémones et tous accessoires seront grattés avec précaution ou nettoyés au moyen de produits neutres vis- à-vis du métal poli.

VITRAGE :

Nettoyage de l'ensemble des produits verriers, tant intérieur qu'extérieur.

DECHETS :

Les déchets résultant du nettoyage seront évacués en décharge agréée

10.2.6.1.1 Nettoyage général avant OPR - logts T2/T3

Mode de métré : ens

Localisation

[Ensemble des 12 logements](#)

10.2.6.1.2 Nettoyage général de la totalité des locaux avant Livraison à Maître d'ouvrage

Mode de métré : ens

Localisation

[Ensemble du projet](#)

10.2 L10 - Remplacement sols souples par sols stratifié**10.1 SUPPRESSION PEINTURE SUR FINITIONS BOIS INTERIEURES****PREPARATION :**

Enduit ou mastic de rebouchage sur boiseries

- Controle et application soignée d'un enduit ou mastic de rebouchage (suivant support et finition recherchée)
 - à prévoir en reprises localisées pour rectifier les éventuels défauts des boiseries,
 - à prévoir pour le rebouchage de tous les points de fixation par clous et vis.
- Ponçage fin pour travaux de finition.

SUPPORT BOIS NU OU PREPEINT – FINITION PEINTURE :Travaux préparatoires :

- brossage
- raccords d'impression ou 1 couche d'impression
- ponçage à sec
- rebouchage à l'enduit
- enduisage repassé à l'enduit.

Travaux de finition :

- 2 couches de peinture classe A+ selon norme iso 16000
- finition satinée.

- Coloris au choix du maître d'œuvre.

10.1.1 **Suppression finition: 2 couches lisse acrylique d'aspect satiné sur plinthes bois de 7cm de hauteur**

Mode de métré : m2

Localisation

LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T3

LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T2